

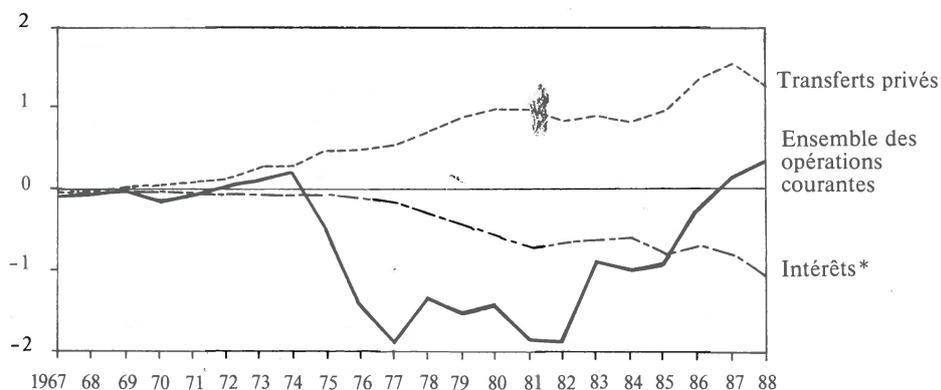
Le Maroc est-il un futur NPI ?

Les négociations récemment engagées entre le Maroc et ses créiteurs bancaires sous les auspices du Plan Brady ont attiré l'attention sur un pays souvent cité comme « bon élève du FMI ». Avant même le début des années quatre-vingt, le Maroc s'est trouvé confronté à une forte contrainte financière. De plans de stabilisation en programmes d'ajustement, il est parvenu en 1988 à concilier une croissance élevée et un excédent courant, ce qu'il n'avait pas connu depuis 1975. Ces résultats signifient-ils que le Maroc est définitivement sorti d'une période particulièrement difficile ? Signifient-ils que le Maroc va être bien placé pour se situer dans une nouvelle génération de NPI dans la décennie quatre-vingt-dix ?

1
Une amélioration récente des comptes extérieurs

Quand les prix du phosphate ont brusquement flambé en 1974, le Maroc a voulu croire qu'une ère nouvelle s'engageait. Après des années de croissance modérée et d'investissements réduits aux capacités internes de financement, des perspectives beaucoup plus prometteuses semblaient s'ouvrir. Pour le Maroc, comme pour beaucoup d'autres, l'endettement auprès des banques était alors facile. Mais, très vite, les désillusions sont venues. Chute des prix du phosphate dès 1976, début du conflit militaire au Sahara occidental, difficultés d'accès des productions marocaines au marché européen, deuxième choc pétrolier enfin, le retournement fut brutal (graphique A). Dès lors, les créiteurs bancaires devenaient moins empressés et les créiteurs officiels — Banque mondiale, pays de l'OCDE membres du Comité d'Aide au Développement, pays de l'OPEP — prenaient le relais pour fournir les financements dont le Maroc avait besoin pour continuer à importer et à assurer le service de sa dette. Ainsi, la dette aujourd'hui accumulée (environ 20 milliards de dollars) est pour plus des trois quarts auprès de créiteurs publics. Cependant, les intérêts versés aux banques (environ 300 millions de dollars par an) représentent la moitié des intérêts payés au titre du service de la dette, et l'on comprend l'empressement de ce pays à vouloir négocier une nouvelle fois sa dette bancaire.

GRAPHIQUE A
Principaux soldes de la balance courante (en milliards de dollars)



L'État marocain a été au cœur du processus d'endettement : déficits publics et déficits courants sont allés de pair avec un synchronisme parfait. L'État a été l'initiateur des grands projets d'investissement : infrastructures, barrages,

(*) Y compris les autres revenus des investissements.
Source : CEPIL, base CHELEM-Balances des paiements.

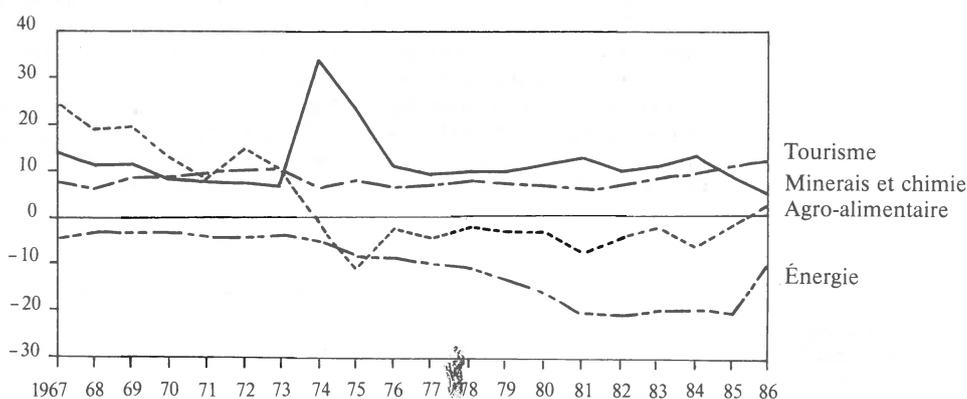
complexes chimiques. Il a engagé des dépenses militaires représentant souvent plus de 6 % du PIB entre 1976 et 1982. Il a fait face à des dépenses courantes en forte progression : amélioration du niveau éducatif et sanitaire d'une population en forte croissance, mais aussi interventions multiples pour corriger les défaillances du système économique, en particulier par la création d'emplois dans l'administration et la multiplication de subventions.

A partir de 1978, le Maroc entre dans une période marquée par des tentatives répétées de rééquilibrage. Mais l'environnement international, notamment la montée des taux d'intérêt, et la sécheresse que connaît le Maroc au début des années quatre-vingt, aggravent les déséquilibres. L'ajustement est difficilement supportable, les émeutes qui se produisent en 1981 et en 1984 en témoignent. La croissance économique, qui avait été en moyenne de 5,9 % par an de 1975 à 1980, est sensiblement ralentie sur les années 1981 à 1987 : 3,3 % en moyenne. Le rééquilibrage du compte courant, premier objectif des plans d'ajustement, est obtenu en 1987 et confirmé en 1988.

2 Une évolution insuffisante des structures productives

On peut se demander pourtant si le Maroc est aujourd'hui en mesure de poursuivre une croissance plus forte qu'au cours de la décennie quatre-vingt sans entrer à nouveau dans un processus d'endettement. Durant ces années difficiles, le Maroc en effet n'est guère parvenu à modifier sa spécialisation internationale. Même si des transformations se sont opérées dans les différents secteurs, elles n'apparaissent pas suffisamment importantes pour dessiner une tendance forte au niveau du solde courant (graphiques B et C). Les recettes courantes s'articulent autour d'opérations bien distinctes : les transferts opérés par les travailleurs émigrés représentent près du quart des recettes courantes, le tourisme 15 % ; du côté des marchandises, les principales exportations portent sur les phosphates bruts et produits dérivés (17 %), les produits agricoles et alimentaires (13 %), le textile (9 %) ⁽¹⁾, mais ces produits apportent des contributions très différentes à la balance des paiements.

GRAPHIQUE B
Excédents
et déficits
« naturels »
(en % des opérations courantes*)



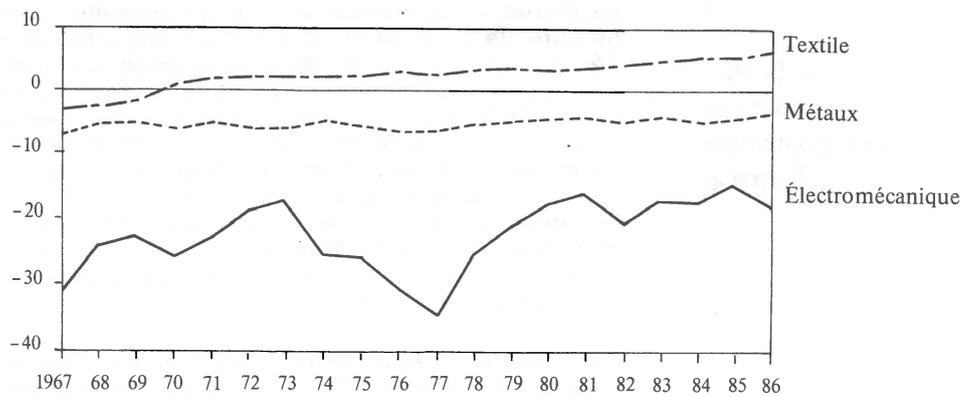
(*) Demi-somme des crédits et débits courants.

Source : CEPIL, bases CHELEM-Commerce international et Balances des paiements.

Troisième producteur et premier exportateur mondial de phosphates (30 % des échanges mondiaux), le Maroc a engagé au milieu des années soixante-dix un programme de transformation des phosphates bruts. Cette transformation locale a permis d'atteindre des nouveaux marchés mais, en terme de solde commercial, elle ne dégage qu'un excédent réduit en raison des importations du soufre qu'elle réclame (59 % de la valeur des exportations d'acide phosphorique en 1988). Au total — rapporté aux opérations courantes —, l'excédent dégagé par les minerais et la chimie n'a guère augmenté depuis 1976 : il varie suivant les mouvements de la conjoncture internationale du marché des phosphates.

(1) Ratios moyens calculés sur les années 1986 à 1988.

GRAPHIQUE C
Principaux soldes
de produits manufacturés
(en % des opérations courantes*)



(*) Demi-somme des crédits et débits courants.

Source : CEPII, bases CHELEM-Commerce international et Balances des paiements.

Manifestant déjà une tendance à la baisse entre 1967 et 1973, l'excédent agro-alimentaire marocain disparaît au moment où les ressources financières du pays lui permettent d'importer massivement des produits alimentaires. Face à la montée des importations constituées principalement de céréales, les exportations de fruits et légumes sont loin d'avoir répondu aux espoirs mis dans ce type de spécialisation. Pour ces produits, qui s'adressent à un marché européen protégé et très concurrentiel, l'intégration très poussée des différents stades qui vont de la production à la commercialisation est essentielle. C'est un point faible du Maroc. En matière de transformation des produits, le Maroc a surtout fondé sa compétitivité sur l'avantage d'une main-d'œuvre féminine saisonnière bon marché. Ce faisant, il a pris un retard technologique important, qui l'empêche de progresser sur des marchés aux normes très exigeantes. En revanche, dans le domaine des cultures industrielles (sucre) et dans celui de la pêche, des progrès très notables sont enregistrés. Aujourd'hui, les produits de la pêche, y compris les produits transformés, représentent 45 % des exportations de l'ensemble des produits alimentaires, contre 17 % en 1980 quand le programme de développement de ce secteur était lancé. Une excellente saison agricole a permis de retrouver une position excédentaire en 1986, confirmée en 1987 et 1988. Ces résultats restent fragiles et soumis d'une part à l'aléa climatique, d'autre part aux conditions d'accès au marché européen.

Cet accès au marché européen est également déterminant dans le domaine du textile. Comme beaucoup d'autres pays en développement, c'est dans les stades situés à l'aval de l'industrie textile que le Maroc a cherché à exploiter le seul « avantage » dont il dispose pour les productions manufacturières, ses bas salaires. Toutefois, le Maroc ne peut se comparer dans ce domaine aux pays dépourvus de matières premières qui ont joué à fond cette carte de spécialisation⁽²⁾. Ainsi sa percée a été limitée au marché européen et surtout au marché français (65 % de ses exportations de vêtements), le plus souvent en opérant comme sous-traitant pour des marques françaises. La protection européenne n'a pas eu que des conséquences négatives sur l'industrie textile marocaine : les limites imposées aux importations ont été moins restrictives pour les pays du bassin méditerranéen que pour les autres pays, notamment ceux d'Asie. On peut penser que dans un jeu égal avec ses concurrents asiatiques, le niveau de ses coûts de production n'aurait pas permis au Maroc de conquérir les parts de marché qu'il a ainsi gagnées, de sorte qu'une disparition de l'accord multi-fibres pourrait à cet égard lui être défavorable. Rapportée aux opérations courantes, la progression de l'excédent textile est continue mais lente : la taille des exportations reste limitée tandis que les importations demeurent élevées aux stades situés en amont de la filière.

Quand aux deux postes structurellement négatifs, solde énergétique et solde des produits mécaniques et électriques, l'un subit les variations du marché mondial du pétrole, l'autre les mouvements de l'investissement sans dessiner une véritable tendance.

(2) Pour donner un ordre de grandeur, les pays de l'OCDE ont importé 7,5 milliards de dollars de vêtements en provenance de la Corée du Sud en 1987, 670 millions en provenance du Maroc.

3
**Le fruit
 des réformes
 et d'une conjoncture
 favorable**

Le Maroc va également aborder la décennie quatre-vingt-dix avec un certain nombre de handicaps : une charge de l'endettement élevée, une croissance démographique qui demeure très rapide, un revenu moyen par tête qui reste bas, un marché intérieur très étroit tenant, notamment, à ce que plus de la moitié de la population marocaine tire ses revenus de l'agriculture⁽³⁾. Cependant, des changements importants dans la politique économique, engagés à partir de 1983, ont d'ores et déjà permis un retour à certains équilibres, modifiant sensiblement la vie économique et la façon dont elle est perçue à l'étranger. L'esprit de ces réformes est bien connu puisqu'elles répondent aux recommandations du FMI et, par toute une série de libéralisations, visent à ouvrir l'économie à la concurrence interne et internationale, à réduire l'emprise de l'État et à favoriser les initiatives privées.

Les résultats exceptionnels obtenus en 1988 sont encourageants. Pour la première fois depuis 1975, une croissance forte est atteinte sans déficit courant et ce, malgré des intérêts versés très lourds (15 % des recettes courantes) et une réduction de 11 % des transferts privés. Une conjoncture internationale favorable (marché des phosphates et du pétrole) et une excellente année agricole se sont conjuguées pour stimuler la croissance, favoriser les exportations et limiter les importations. La croissance a été de 10 %, l'inflation est demeurée très modérée à 2,3 %. Le déficit public global a été ramené de 12,5 % du PIB en 1983 à 9,5 % (plus de la moitié de ce déficit est formé par le remboursement de la dette intérieure et extérieure). Les progrès de l'épargne interne ont été sensibles (25 % du PIB en 1988 contre 16 % en 1983). Deux points sombres demeurent pourtant : le chômage, officiellement estimé à 14,3 %, et le taux d'investissement (20,4 %) le plus bas enregistré depuis 1980.

4
**L'enjeu
 des relations
 avec la nouvelle
 Europe**

Comme tous les pays dont le commerce avec l'Europe est une composante essentielle des échanges extérieurs, le Maroc se prépare à l'échéance de 1992 avec inquiétude. L'enjeu est de taille, surtout en ce qui concerne la concurrence avec l'Espagne. Mais, au moment où toute l'attention était portée à cette échéance européenne, les bouleversements qui s'opèrent en Europe de l'Est transforment brutalement le paysage. De nouveaux concurrents vont apparaître sur les marchés des produits, mais aussi sur les marchés des capitaux. En revanche, de nouveaux débouchés pourraient être trouvés pour les productions marocaines, agricoles notamment.

Rédaction :

Centre
 d'études prospectives
 et d'informations
 internationales,
 9, rue Georges-Pitard,
 75015 Paris.
 Tél. (1) 48 42 64 64

Rédacteur en chef :
 Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française.
 Abonnement d'un an
 (8 numéros) : 186 F (France).
 215 F (Etranger).
 26 F (suppl. pour envoi
 par avion).

Commande adressée à :
 La Documentation française.
 124, rue Henri-Barbusse
 93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
 de la facture.

Directeur
 de la publication :
 Jean-Michel Charpin.

CPPP n° 1462 AD.
 4^e trimestre 1989
 novembre 1989

Imp. Louis-Jean - GAP

Imprimé en France.

Dans ce climat d'ouverture et de concurrence renforcée qui clôt les années quatre-vingt, les différents pays vont devoir se « repositionner ». Le Maroc, s'il veut s'ancrer d'ici la fin du siècle dans la catégorie des nouveaux pays industrialisés, a besoin d'aller au-delà des réformes déjà engagées. A l'heure où certains voient déjà dans le Maroc un « dragon », les leçons de l'expérience des pays asiatiques ne doivent pas être oubliées. Une politique d'encadrement des initiatives privées, nationales et étrangères, est nécessaire pour que le développement des entreprises conduise aux objectifs nationaux en termes d'emplois et de solde extérieur.

La France, principal partenaire du Maroc et de ses voisins maghrébins, est aussi amenée à repenser ses relations avec l'ensemble des pays qui, au Sud et à l'Est, forment la périphérie européenne. Les liens privilégiés de la France sont au Sud. Au cours de ces dernières années, elle a manifesté dans ses échanges avec le Maghreb une attitude plus conservatrice que dynamique. Maintenant que ces pays se montrent plus ouverts aux investissements étrangers, que les obstacles administratifs — qui ont longtemps rebuté les entrepreneurs — disparaissent, il est sans doute temps, du côté français, de favoriser cette dynamique. En privilégiant à l'excès l'Est, dans une course où elle est loin de partir gagnante, la France risquerait en effet de bloquer le développement des pays qui commencent à émerger au Sud de la Méditerranée.

(3) Cf. Agnès Chevallier, Véronique Kessler, « Economies en développement et défis démographiques — Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie », *Notes et études documentaires*, n° 4 878, 1989-3, La Documentation Française.